

Pour qu'on ait pu s'aventurer de la sorte dans cette irrégulière et très prompte exécution du Décret, il faut nécessairement, comme le dit si bien Sir Herschell : " Que l'on ait donné de fausses informations au Pape sur ce qu'étaient " véritablement les pouvoirs contenues dans la Charte, " et que le St Père et la S. Congrégation n'aient jamais eu qu'une connaissance imparfaite de notre situation et de nos affaires. Autrement on ne serait pas allé aussi loin.

C'est aussi, sans doute, la raison pour laquelle l'Université a toujours cherché, et ici et à Rome, à faire imposer le silence, à étouffer toutes les oppositions, à ensevelir toutes les réclamations, enfin à empêcher la vérité de briller de tout son éclat.

Mais il est de la plus haute importance maintenant, pour le St Siège comme pour nous, qu'elles soient parfaitement élucidées. L'honneur de l'Eglise, le bien du pays et le salut des Ames le réclament impérieusement.

L'exécution du Décret de 1876 pèche donc de la manière la plus grave, *quant aux circonstances* où elle s'est accomplie.

C'est pourquoi j'ai cru qu'il était de mon devoir d'attirer tout spécialement *sur ce point* l'attention de la S. Congrégation.

Conclusions et Remèdes.

Maintenant pour résumer, en quelques mots, toutes mes observations, je rappellerai :

1o Que le décret de 1876 n'a pas été exécuté par *les personnes* chargées de le faire ;

2o Qu'il l'a été *en dehors de ses bases*, avec une organisation financière, irrégulière et impraticable, en opposition directe aux Ecoles de Montréal et absolument contre sa propre fin ;

3o Que cette exécution s'est effectuée dans des *circonstances* contraires à l'honneur et aux engagements du St. Siège ;

4o Que le Décret, la Chartre et la Bulle n'ont pas été fidèlement observés ;

5o Que les Evêques ayant été chargés d'agir ont été laissés à l'écart, ensuite invités à l'inauguration, puis enfin récusés lors de la plainte de l'Ecole, au détriment de leur dignité et malgré leur qualité de mandataire du St. Siège ;

6o. Que les Ecoles ont été maltraitées, le Diocèse et la Ville de Montréal vraiment peu respectées.

Je dois en terminant indiquer les remèdes à cette situation critique, pour répondre au désir du St-Siège qui invite les Evêques à les proposer : *ut apta remedia proponerent.*